

Réunion du 13 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 68

Nombre de votants : 87

L'an deux-mille vingt-quatre, le treize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Christian LÉCHIT, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Idelette DEMAISON (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Pierre MUCHADA (Pouvoir à M. Christian LOMBART), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Jérôme TOULOUSE, Pierre LAFARGUE, Guy ROMAIN (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Francis GRINET (Pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Laurence MOUSQUES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 15 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Emmanuel HANON

Pour ce budget primitif 2025, les choix proposés sont :

- Une fiscalité constante pour la CFE et la taxe foncière,
- Des dépenses de fonctionnement en hausse globale de **2,23 %**,
- Un recours à l'emprunt de 6 M€ qui ne dégrade pas notre capacité de désendettement et permet d'inscrire une capacité d'investissement de **9,18 M€**.

Ces choix sont déclinés en suivant dans la présentation précise des sections de fonctionnement et d'investissement du BP 2025 :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – RECETTES :

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 58 219 460 € (+ 2,06 % par rapport au BP 2024).

Elles se déclinent comme suit :

➤ **Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)**

Ce chapitre s'élève à 140 000 €, même montant qu'en 2024.

➤ **Les recettes des services et du domaine**

Elles s'élèvent à 2 887 660 € (+ 2,73 %)

- Recettes de la base de loisirs : 40 000 €,
- Recettes des crèches : participations des parents : 343 000 €,
- Les mises à disposition de personnel : 2 076 000 € dont 2M€ pour le budget annexe déchets (+ 150 K€ par rapport à 2024),
- Autres produits d'activités : 105 660 € (transport à la demande, cyber-bases, gens du voyage, photovoltaïque, coworking, charges mutualisées pépinières et autres charges),
- Recettes issues de la vente sur Webenchères ou Agorastore : 40 000 € (- 30 K€ par rapport à 2024),
- Redevances pour l'entretien des espaces verts : 90 000 €,
- La participation de la commune de Mourenx aux frais de fonctionnement du MI[X] : 61 000 €,
- Redevances d'occupation du domaine public : 132 000 € (- 28 K€)

➤ **Les impôts et taxes** : ce chapitre représente 35,07 M€ (+ 2,12 %)

Les recettes fiscales sont prévues ainsi :

- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 4,66 M€, montant basé sur la notification 2024 +2 %,
- La taxe sur les surfaces commerciales : 727 K€ et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 1,39 M€,
- Le fonds national de garantie individuelle des ressources (dotation de l'Etat pour compensation de la perte de taxe professionnelle) : 11,76 M€,

- Le produit de la taxe GEMAPI : 800 K€,
- Les contributions directes : pas de hausse des taux mais prévision de 2 % d'évolution des bases, adossées à une hausse prudente de l'inflation : 10,15 M€,
- La compensation de l'Etat suite à la suppression de la taxe d'habitation : 5,34 M€.

D'autres produits :

- La taxe de séjour : 90 000 € (prise en compte de la taxe régionale de 34 % reversée en dépenses),
- Les attributions de compensation négatives : 228 000 €,
- Les droits de place : 10 876 €.

➤ Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre s'élève à 18,63 M€ (+ 1,34 %)

- Il intègre la dernière composante de compensation de la suppression de TP, à savoir la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (**DCRTP**) d'un montant de **7 M€** en 2025 (en attente loi de finances 2025), et la compensation au titre de la CFE et du foncier bâti : **6,48 M€** (prévision de + 2 % comme les bases),
- **La dotation globale de fonctionnement** (DGF) - qui ne comprend désormais plus **qu'une seule part, la dotation de compensation**, puisque la communauté de communes de Lacq-Orthez a une DGF « intercommunalité » négative depuis 2017- est prévue à hauteur de **3,19 M€** en 2025 (3,24 en 2024),
- **Les subventions et participations de fonctionnement** versées par divers organismes et collectivités représenteront 1,91 M€ en 2025 (1,93 M€ en 2024). Fin des subventions du département (- 116K€) mais compensées cette année par une plus forte participation de la CAF. Prévision du FCTVA en baisse de 100 K€ (loi de finances).

➤ Les produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre les revenus des bâtiments à hauteur de 1,33 M€.

B - DEPENSES :

➤ Les charges à caractère général : 11,08 M€ (+ 2,41 %)

➤ Les charges de personnel : 21,15 M€ :

Elles augmentent de **5,4 %** en raison de la décision gouvernementale d'augmentation du taux de cotisation patronal de la CNRACL et des priorités de développement de la collectivité.

Le choix est fait de ne pas anticiper de nouvelles augmentations du point d'indice ou d'autres évolutions règlementaires.

Les effectifs de la collectivité devraient augmenter très légèrement.

➤ **Les atténuations de produits**

Ce chapitre s'élève au total à 15 056 356 € dont :

- La prévision pour les attributions de compensation versées aux communes : 12 817 203 €, conformément au mécanisme de solidarité, et le reversement au titre du redressement des finances publiques pour un montant de 139 153 €,
- Prévision budgétaire du FPIC 2025 : la prévision du FPIC pour la communauté de communes de Lacq-Orthez (2 100 000 €) s'effectue sur la base du pacte de solidarité qui a pris effet en 2022 et sur l'hypothèse d'un FPIC global équivalent à 2024 (3 092 771 €).

➤ **Les autres charges de gestion courante** - avec la mise en place de la M57, ce chapitre intègre désormais l'ancien chapitre 67, charges exceptionnelles qui n'existe plus-.

Ce chapitre représente 4 580 377 €.

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 1 415 664 € pour la contribution au SDIS (+ 2,19 %),
- 267 000 € pour les indemnités et formations des élus,
- 657 000 € au titre de la GEMAPI,
- 130 500 € pour la convention avec l'UPPA,
- 40 000 € pour la contribution au syndicat La Fibre 64 en fonctionnement,
- 150 000 € : inscription d'une provision annuelle pour la zone de la Passerelle,
- 10 850 € de crédit pour des créances en non-valeur et autres charges,
- 65 000 € pour les aides financières aux étudiants,
- Le reversement de la taxe de séjour : 58 000 €,
- L'informatique « en nuage » : 54 700 €,
- 1 731 663 € pour les autres participations aux organismes publics et les subventions aux associations.

➤ **Les charges financières**

La prévision pour les intérêts de la dette s'élève à 913 K€.

La section de fonctionnement permet de dégager un **autofinancement global de 5 433 042 €** qui permet de couvrir 3 916 024 € au titre des dotations aux amortissements et opérations d'ordre et de dégager un virement prévisionnel de **1 517 018 K€** (1,69 K€ en 2024).

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le financement de la section d'investissement se décline comme suit :

- Subventions d'équipement 567 400 €
- Le fonds de compensation de la TVA 916 698 €
- Emprunt prévisionnel 6 000 000 €
- Dotations aux amortissements et opérations d'ordre 3 916 024 €
- Virement de la section de fonctionnement..... 1 517 018 €

Soit un total de recettes attendues de12 917 140 €

Le capital de la dette s'élève à **3 741 714 €**.

La capacité d'investissement 2025 y compris les opérations d'ordre s'élève donc à **9 175 426 €**.

Cette capacité d'investissement se décompose ainsi :

PÔLE AMENAGEMENT 6 066 120 €

☛ Eclairage public	965 000€
☛ Patrimoine végétal.....	55 000€
☛ Patrimoine routier	3 947 000€
☛ Etude eau et assainissement	18 300€
☛ Parc routier.....	528 620 €
☛ Patrimoine Bâti	359 800€
☛ Urbanisme Durable.....	192 400€

PÔLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 865 000 €

- Développement économique (Chemstart 'up 5).....	425 000 €
☛ Aides à l'immobilier d'entreprises	200 000 €
☛ Foncier / Agriculture.....	76 000 €
☛ Commerce	50 000 €
☛ Tourisme.....	110 000 €
☛ Reversement cautions loyers.....	4 000 €

PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE 804 581 €

☛ Services à la population	31 000 €
☛ Habitat	453 741 €
☛ Petite enfance	24 840 €
☛ Mobilités	295 000 €

PÔLE ENVIRONNEMENT 0 €

Application du décret tertiaire sur les bâtiments communauté de communes de Lacq-Orthez transféré au service Patrimoine bâti (200 000 €).

PÔLE RESSOURCES 1 322 450 €

☛ Informatique	245 000 €
☛ Aménagement numérique	35 000 €
☛ SIG et adressage	32 450 €
☛ Ressources Humaines (Service entretien)	10 000 €
☛ Fonds de concours	1 000 000 €

COMMUNICATION 50 000 €

Opérations d'ordre.....67 275 €

Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2025	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2025
Total des dépenses	58 219 460,00	58 219 460,00
011 - Charges à caractère général	11 085 301,00	11 085 301,00
012 - Charges de personnel	21 145 884,00	21 145 884,00
014 - Atténuation de produits	15 056 356,00	15 056 356,00
65 - Autres charges de gestion courante	4 580 377,00	4 580 377,00
66 - Charges financières	913 500,00	913 500,00
67- Charges spécifiques	5 000,00	5 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 517 018,00	1 517 018,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 916 024,00	3 916 024,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2025	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2025
Total des recettes	58 219 460,00	58 219 460,00
013 - Atténuation de charges	140 000,00	140 000,00
70 - Produits des services	2 887 660,00	2 887 660,00
73 - Impôts et taxes	21 994 899,00	21 994 899,00
731 - Fiscalité locale	13 173 879,00	13 173 879,00
74 - Dotations, subventions, participations	18 627 704,00	18 627 704,00
75 - Autres produits de gestion courante	1 328 043,00	1 328 043,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 275,00	67 275,00

SECTION D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2025	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2025
Total des dépenses	12 917 140,00	12 917 140,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 746 714,00	3 746 714,00
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	468 350,00	468 350,00
204 - Subventions d'équipement versées	1 733 741,00	1 733 741,00
21 - Immobilisations corporelles	1 461 460,00	1 461 460,00
23 - Immobilisations en cours	5 402 800,00	5 402 800,00
27-Autres immobilisations financières	35 000,00	35 000,00
45- Opérations pour comptes de tiers	1 800,00	1 800,00
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 275,00	67 275,00

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)

CHAPITRES	PROPOSITIONS GLOBALES DU PRÉSIDENT BUDGET PRIMITIF 2025	VOTE DU CONSEIL PROPOSITIONS NOUVELLES BP 2025
Total des recettes	12 917 140,00	12 917 140,00
10 - Dotations, fonds divers, réserves (sauf 1068)	916 698,00	916 698,00
13 - Subventions d'investissement (reçue) (sauf le 138)	564 600,00	564 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 001 000,00	6 001 000,00
45 - Opérations pour compte de tiers	1 800,00	1 800,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 517 018,00	1 517 018,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 916 024,00	3 916 024,00

Après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres, par 86 voix pour et une voix contre (M. Guy ROMAIN représenté par M. Pierre ZIEGLER), le conseil communautaire, **adopte** le budget primitif principal 2025.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT